

INTITULE DE LA FORMATION

CRÉATION DE CONTENUS RÉDACTIONNELS ET VISUELS PAR L'USAGE DE L'INTÉLLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVES

Nous sommes en partenariat avec le certificateur InKréa pour la formation :

Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative.

Référence : RS6776 | N°31028

Formacode 31028 : *Intelligence artificielle*

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/10/2029

Formation en présentiel ou en distanciel

PUBLIC VISÉ :

Les salariés et demandeurs d'emploi du secteur tertiaire dont le métier inclue la production de contenus rédactionnels (emails, notes de synthèse, rapports, comptes-rendus, articles..) ou visuels (publications réseaux sociaux, images, sites internet...). La certification est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels exerçant dans les domaines de l'assistanat, du secrétariat, du marketing, de la communication, des ressources humaines et du juridique

PRÉ-REQUIS :

Il est préférable d'avoir une première expérience dans le monde professionnel ainsi qu'une familiarité avec l'utilisation d'Internet.

DURÉE :

21 heures en présentiel ou en distanciel (à déterminer avec nous)

LIEU :

9 Avenue du Marais, 95100 ARGENTEUIL, FRANCE

MONTANT : 1500 TTC

Cette formation est 100% financable par le CPF.



Vous pourrez avoir accès au cours en E-learning pendant 1 mois grâce à notre plateforme EForma après votre formation



Notre formation est accessible aux personnes en situation d'handicap



Vous pouvez nous joindre au **07 69 33 29 47** pour toute demande d'information.



Vous pouvez aussi nous joindre par mail :
Generation.learning75@gmail.com

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à permettre aux participants d'intégrer l'IA Générative dans leurs pratiques professionnelles en créant des contenus rédactionnels et visuels adaptés. Elle garantit une gestion des données sensibles et la production de contenus inclusifs répondant aux besoins spécifiques des différents publics.

- Définir la stratégie d'implémentation de l'intelligence artificielle générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants d'IA Générative (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA Générative sur le poste de travail.
- Utiliser de manière optimale les outils d'IA Générative en vue de créer des contenus rédactionnels et visuels adaptés à la demande initiale, accessibles aux personnes en situation de handicap et évitant tout risque de violation de la confidentialité des données dans un contexte professionnel.
- Evaluer et solutionner les problématiques éthiques et règlementaires liées à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative afin de créer des contenus respectant le cadre de l'IA Act, et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET DURÉE DE LA FORMATION

Formation est effectuée entièrement en présentiel ou entièrement en distanciel. La formation dure 21 heures, étagées sur 3 journées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités : Dossier à fournir autour de 6 cas pratiques.

Délai : Vous avez 10 jours pour rendre l'écrit. Le dossier est réalisé en autonomie. Le(s) formateur(s) reste(nt) disponible(s) pour toute question d'ordre pratique durant les 10 jours de délai pour rendre votre écrit.

Passage des oraux : Vous passez, environ 15 jours après la fin de la formation (une semaine ouvrée après la date limite de rendu des écrits), un entretien oral au cours duquel il vous sera demandé de présenter votre dossier écrit. L'oral dure en moyenne une vingtaine de minutes.

Conditions d'obtention de la certification : Pour obtenir la certification, vous devez atteindre une moyenne minimale de 3,5/5 pour chaque compétence (écrit/oral), soit un taux de réussite d'au moins 70 %.

Communication des résultats au candidat : Après votre oral, le jury délibère sous une semaine. Vous recevrez ensuite un mail du certificateur vous annonçant votre réussite ou non. En cas de succès, votre Certificat nominatif sera joint à ce mail. Six mois après la formation, un questionnaire de satisfaction vous sera envoyé pour améliorer notre suivi qualité.

En fin de parcours, les apprenants s'engagent à passer l'examen en vue de l'obtention de la certification "Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative", enregistrée auprès de France Compétences par Inkrea Certifications sous le numéro RS6776. Le passage de la certification consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation, basé sur 6 cas pratiques, suivi d'une soutenance orale de 20 minutes

PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 1

MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE D'IMPLÉMENTATION DE L'IA GÉNÉRATIVE SUR LE POSTE DE TRAVAIL

Analyse du contexte et identification des besoins (C1.1 - 1h)

1. Introduction à l'IA Générative et à ses capacités

Définition de l'IA Générative.

Exemples d'applications dans divers secteurs professionnels.

2. Le fonctionnement de l'IA Générative

Principes fondamentaux : modèles de langage, entraînement et apprentissage.

3. Les outils majeurs d'IA Générative et leurs fonctionnalités

ChatGPT (OpenAI), Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot.

Comparatif des outils et de leurs spécificités.

4. Exemples d'utilisations sur le poste de travail

Assistance à la rédaction et à la synthèse d'informations.

Génération de visuels et de présentations.

5. Analyse des tâches et identification des optimisations avec l'IA Générative

Méthodologie d'analyse des tâches professionnelles.

Cas concrets et mises en situation.

2/ Configuration des outils d'IA Générative (C1.2 - 2h)

1. Installation et configuration des outils

Création des comptes et paramétrage des outils.

2. Exploration et prise en main

Navigation dans les outils : ChatGPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot.

Paramétrage avancé et options de personnalisation.

3. Exercices pratiques

Utilisation des outils pour des besoins spécifiques (rédaction, analyse, création visuelle).

Cas pratiques en fonction des besoins des participants.

3/ Élaboration d'un plan d'actions pour l'implémentation de l'IA Générative sur le poste de travail (C1.3 - 1h)

1. Planification stratégique

Objectifs et bénéfices attendus.

Identification des freins et leviers d'adoption.

2. Méthodologie d'élaboration du plan d'actions

Définition des tâches et des responsabilités.

Intégration des outils d'IA Générative dans les flux de travail existants.

Étude de cas | Mise en pratique

Conclusion Module 1 // QCM

QCM couvrant les points vus en module 1 & évaluation des compétences acquises dans le cadre du module.

PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 2

LA CRÉATION DE CONTENUS RÉDACTIONNELS ET VISUELS : EFFICACITÉ, CONFIDENTIALITÉ, ACCESSIBILITÉ

1/ Principes de base du prompt engineering & structure rédactionnelle du prompt (C2.1 - 2h30)

Principes de base et méthodologie

Définition et importance du prompt engineering.

Structuration des prompts et bonnes pratiques.

Exemples et analyse de prompts efficaces pour des tâches variées.

Étude de cas | Mise en pratique

2/ Création de contenus rédactionnels et visuels (C2.2 - 3h30)

Rédaction assistée par IA

Comparaison des capacités rédactionnelles : ChatGPT VS Google Gemini.

Exploration avancée de ChatGPT et du GPT Store.

Techniques d'optimisation des réponses pour un contenu structuré et pertinent.

Création de contenus visuels

Comparaison des outils : Microsoft Copilot VS Adobe Firefly.

Génération d'images et illustrations adaptées à différents contextes professionnels.

Personnalisation des rendus et intégration dans des supports de communication.

Transcription et rédaction de comptes-rendus

Présentation des outils de transcription : ChatGPT, Aiko.

Automatisation de la prise de notes et génération de résumés.

Étude de cas | Mise en pratique

Conclusion Module 2 // QCM

QCM couvrant les points vus en module 2 & évaluation des compétences acquises dans le cadre du module.

PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 3

GARANTIR LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES
PROFESSIONNELLES DANS L'UTILISATION D'OUTILS D'IA
GÉNÉRATIVE AFIN DE
PRÉVENIR TOUTE FUITE OU VIOLATION DE LA
CONFIDENTIALITÉ

1/ Les risques liés à la violation de données confidentielles (C3.1 - 1h)

Que sont les données sensibles ?

Données personnelles : Nom, adresse, numéro de sécurité sociale, données biométriques, etc.

Données financières : Informations bancaires, transactions, revenus.

Données professionnelles : Stratégies internes, plans de développement, salaires.

Données médicales : Dossiers de santé, prescriptions.

Données stratégiques : Brevets, secrets industriels.

Données internes à l'entreprise / données externes

Données internes : Informations utilisées en interne par l'entreprise (documents RH, emails internes, bases clients, etc.).

Données externes : Informations partagées avec des partenaires, prestataires ou le grand public.

Les risques en cas de violation de données

Atteinte à la réputation : Perte de confiance des clients et partenaires.

Sanctions légales : Non-conformité aux réglementations (RGPD, Loi Informatique et Libertés).

Pertes financières : Amendes, baisse du chiffre d'affaires, coûts de remédiation.

Cyberattaques : Phishing, ransomware, vol de données.

2/ Bonnes pratiques de sécurisation dans l'utilisation d'outils d'IA Générative (C3.2 - 1h)

L'anonymisation des données

Techniques d'anonymisation

Pseudonymisation : Remplacement des noms par des codes ou alias.

Suppression des données identifiantes : Numéros de téléphone, adresses e-mail.

Généralisation des données : Transformer une date précise en une plage temporelle.

Brouillage des informations : Ajouter du "bruit" statistique aux données.

Conclusion Module 3 // QCM

QCM couvrant les points vus en module 3 & évaluation des compétences acquises dans le cadre du module.

PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 4

PRODUIRE DES CONTENUS INCLUSIFS, EN LES ADAPTANT
AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP, AFIN DE GARANTIR LEUR ACCESSIBILITÉ.

1/ Importance de l'accessibilité dans la création de contenus : législations et normes en vigueur (C4.1 - 1h)

Politique du handicap & inclusion : La loi de 2005

Principaux axes de la loi :

Obligation pour les entreprises et administrations de rendre leurs services accessibles.

Introduction du principe d'"accessibilité universelle".

Développement des technologies d'assistance.

Sanctions en cas de non-conformité.

2/ Accessibilité pour les personnes en situation de handicap visuel (C4.2 - 1h)

Utilisation de descriptions alternatives pour les visuels

Intégrer des textes alternatifs pour les images.

Éviter les images contenant du texte sans alternative textuelle

Structuration et hiérarchisation des contenus

Génération d'une audio-transcription pour les contenus rédactionnels

Utiliser des outils de synthèse vocale intégrés aux sites et documents.

3/ Accessibilité pour les personnes en situation de handicap auditif (C4.3 - 1h)

Transcription écrite de contenus audios & génération de sous-titres

Fournir une transcription textuelle des podcasts et vidéos.

Ajouter des sous-titres synchronisés pour les contenus vidéo.

Langage simple et direct

Éviter les phrases longues et complexes.

Privilégier un vocabulaire clair et des structures grammaticales simples.

Éviter le jargon et les termes trop techniques.

4/ Accessibilité pour les personnes en situation de handicap cognitif (C4.4 - 1h)

Simplification des contenus rédactionnels

Éviter les phrases trop longues.

Expliquer les mots complexes avec des définitions simples.

Ajouter des illustrations explicatives.

Structuration claire, prévisible et logique

Maintenir une mise en page cohérente sur toutes les pages.

Introduction à la méthodologie de langage FALC (Facile À Lire et à Comprendre)

Étude de cas | Mise en pratique

Conclusion Module 4 // QCM

QCM couvrant les points vus en module 4 & évaluation des compétences acquises dans le cadre du module.

MODULE 5

UTILISER LES TECHNIQUES D'OPTIMISATION DES CONTENUS GÉNÉRÉS PAR LES OUTILS D'IA GÉNÉRATIVE AFIN DE PRODUIRE DES CONTENUS ADAPTÉS ET AMÉLIORÉS SELON DES CRITÈRES DÉFINIS (CONTRAINTE, CONTEXTE, STYLE, FORMAT, HANDICAP).

C5.1 – Les techniques d'optimisation des contenus (2h)

1. Pourquoi optimiser les contenus ?

Améliorer la lisibilité et la compréhension.

Rendre les contenus accessibles à un large public.

Augmenter l'impact et la pertinence des messages.

2. Stratégies d'amélioration

Clarifier le message : phrases courtes, messages directs.

Adapter le ton et le style au public cible.

Structurer efficacement (titres, listes, visuels).

Intégrer des éléments interactifs (infographies, audio, vidéos).

Étude de cas | Mise en pratique

Conclusion Module 5 // QCM

QCM couvrant les points vus en module 5 & évaluation des compétences acquises dans le cadre du module.

PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 6

APPLIQUER LES DIRECTIVES DE L'IA ACT ET DU RGPD AFIN DE GARANTIR LA CONFORMITÉ ÉTHIQUE ET RÈGLEMENTAIRE DES CONTENUS RÉDACTIONNELS ET VISUELS CRÉÉS

1/ Le cadre réglementaire européen : les directives de l'IA Act (C6.1 - 1h)

Enjeux et principes fondamentaux

Directives majeures de l'IA Act :

- Classification des risques : L'IA Act distingue plusieurs niveaux de risques (inacceptables, élevés, limités et minimes) pour déterminer les exigences applicables à chaque type de système IA.
- Biais et discrimination : Le texte impose des mesures pour identifier et réduire les biais algorithmiques afin d'assurer l'équité et la non-discrimination.
- Transparence : Les systèmes IA doivent être explicables et compréhensibles pour les utilisateurs.
- Protection des droits fondamentaux : Les systèmes IA ne doivent pas violer les libertés individuelles ou la vie privée.

Garantir la conformité des contenus à l'IA Act : bonnes pratiques

- Transparence et explicabilité : Utiliser des modèles d'IA qui peuvent être audités et fournir des explications compréhensibles sur leur fonctionnement.
- Évaluation continue, analyse des risques et résolution des problèmes : Mettre en place des mécanismes de surveillance et d'ajustement des systèmes IA.
- Identification des biais et levée des problématiques éthiques : Effectuer des audits réguliers pour détecter et corriger les biais.
- Révision régulière des processus : Adapter les systèmes IA aux nouvelles exigences réglementaires.

2/ La protection des données personnelles : le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) (C6.2 - 1h)

Enjeux et principes fondamentaux

Directives majeures du RGPD :

Transparence : Informer clairement les utilisateurs sur l'utilisation de leurs données.

Minimisation des données : Ne collecter que les données strictement nécessaires.

Consentement : Obtenir le consentement explicite des utilisateurs avant toute collecte et traitement des données.

Responsabilité et accountability : Les entreprises doivent démontrer leur conformité au RGPD en documentant leurs pratiques.

Garantir la conformité des contenus au RGPD : bonnes pratiques

Consentement, traitement et sécurisation des données personnelles : Mettre en place des protocoles clairs pour la collecte, l'utilisation et la conservation des données.

Anonymisation et pseudonymisation : Utiliser des techniques pour protéger l'identité des individus lors du traitement des données.

Contrôle continu des procédures : Auditer régulièrement les pratiques de gestion des données pour s'assurer du respect du RGPD.

MODULE 6

APPLIQUER LES DIRECTIVES DE L'IA ACT ET DU RGPD AFIN DE GARANTIR LA CONFORMITÉ ÉTHIQUE ET RÈGLEMENTAIRE DES CONTENUS RÉDACTIONNELS ET VISUELS CRÉÉS

3/ La mise en place d'une veille réglementaire (C6.3 - 1h)

L'importance de la veille

Mettre en place une veille réglementaire : méthodologie et bonnes pratiques

Suivi des publications officielles : Consulter régulièrement les sites de la Commission européenne et des autorités de protection des données.

Engagement avec des experts et des organisations professionnelles : Participer à des conférences, webinaires et formations sur la réglementation de l'IA.

Outils et automatisation : Utiliser des solutions de veille (flux RSS, newsletters juridiques, alertes automatisées) pour rester informé des nouvelles réglementations.

Mise à jour régulière des processus internes : Adapter en permanence les politiques et procédures en fonction des nouvelles obligations légales.

Étude de cas | Mise en pratique

Conclusion Module 6 // QCM

QCM couvrant les points vus en module 6 & évaluation des compétences acquises dans le cadre du module.